



Communauté de pratique
Accès Financier aux Services de Santé (CdP AFSS)

**Politiques d'exemption pour les services de santé
maternelle en Afrique: évaluation, expériences et
partage des connaissances**

Ouagadougou (Burkina Faso), du 25 au 28 novembre 2013

APPEL A COMMUNICATIONS

Soumettez vos résumés avant le 30 juin 2013 sur le site de la conférence <http://ouagadougou2013.sciencesconf.org/>

IMPORTANT : Il est nécessaire de **créer un compte** sur ce site afin de pouvoir soumettre vos résumés. Il est recommandé de le faire le plus tôt possible car l'approbation peut prendre 2 à 3 jours. **Les soumissions de dernière minute sont fortement déconseillées.**



UniversitätsKlinikum Heidelberg



Objet

La Communauté de Pratique « Accès Financier aux Services de Santé » de la plateforme « Harmonisation for Health in Africa » (HHA), en collaboration avec le consortium de recherche FEMHealth et les universités de Montréal (Canada) et de Heidelberg (Allemagne), organise un atelier sur « **les politiques d'exemption pour les services de santé maternelle en Afrique : évaluation, expériences et partage des connaissances** ». L'atelier se tiendra à Ouagadougou (Burkina Faso) du 25 au 28 novembre 2013 incluant des travaux en salle mais aussi une visite de terrain (facultative).

Cet atelier se tient également dans le cadre de la clôture du projet de recherche FEMHealth.¹ A ce titre, une partie de la conférence sera consacrée à la présentation des résultats issus de cette recherche.

Le principal objectif de l'atelier de Ouagadougou sera de faire le bilan des travaux scientifiques en la matière, avec une attention particulière sur les résultats empiriques, les approches méthodologiques et les interventions elles-mêmes. L'atelier s'inscrit dans la volonté de la communauté de pratique d'établir un dialogue innovant entre les chercheurs et les différents acteurs de ces politiques (décideurs, prestataires de soins, société civile, parlementaires, etc...). L'atelier sera en effet l'occasion de tirer les enseignements potentiellement utiles pour l'évaluation et le suivi des politiques sanitaires à venir, en particulier dans le domaine du financement des soins et de la santé maternelle.

Objectif

Pour accélérer leur progression vers l'atteinte des OMD, plusieurs pays africains ont initié depuis les années 2000, des politiques d'exemption pour certains services (VIH, paludisme, accouchements, césarienne, etc...) ou certaines catégories spécifiques de la population (enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes, personnes âgées, etc...). Si les processus de mise en œuvre de ces politiques ont été relativement bien documentés par les chercheurs, plusieurs questions demeurent sur les effets de ces politiques, y compris sur les systèmes de santé eux-mêmes. Pour les chercheurs, répondre à ces questions n'est pas chose aisée, notamment du fait que ces politiques de gratuité ont souvent été introduites à l'échelle nationale et de façon impromptue.

Pour de plus amples informations sur la conférence, veuillez consulter la note conceptuelle de l'atelier disponible sur le site de la conférence : <http://ouagadougou2013.sciencesconf.org>

¹<http://www.abdn.ac.uk/femhealth/>

A propos de l'appel à communication

En vue de favoriser le partage d'un plus grand nombre d'expériences sur les politiques d'exemption en santé maternelle en Afrique, le comité d'organisation lance un appel à communications à l'endroit des chercheurs, des décideurs et acteurs opérationnels. Les experts africains sont particulièrement encouragés à soumissionner.

Les propositions devront porter sur la thématique principale de la conférence à savoir les politiques d'exemption ou les interventions qui visent les services de santé maternelle. Elles pourront notamment aborder l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

1. La formulation des politiques d'exemption de santé maternelle

L'une des principales caractéristiques des politiques d'exemption des services de santé maternelle en Afrique est qu'elles ont souvent été décidées sans prendre le temps de la réflexion et du dialogue avec toutes les parties prenantes. Nous recherchons des études rapportant le processus décisionnel de ces politiques d'exemption (la façon dont elles ont été élaborées, leurs objectifs initiaux, le contexte politique ainsi que les relations avec d'autres politiques déjà en œuvre dans le pays).

2. Utilisation des services de santé maternelle

Le premier objectif des politiques d'exemption des services de santé maternelle est d'augmenter l'utilisation des accouchements assistés et de contribuer à la prise en charge des urgences obstétricales majeures. Nous sommes à la recherche d'études prouvant l'efficacité des politiques à cet égard.

3. Protection contre les dépenses catastrophiques

Certaines politiques d'exemption ont ciblé des prestations fortement coûteuses pour les ménages, comme les césariennes. Nous sollicitons des études faisant ressortir la mesure selon laquelle ces politiques ont été efficaces dans la protection contre les dépenses catastrophiques et l'appauvrissement des ménages.

4. Le système de santé local

Les politiques d'exemption sont susceptibles d'avoir de multiples effets systémiques. Nous sollicitons des études faisant ressortir les effets des politiques d'exemption sur le fonctionnement du système de santé. Il s'agit par exemple de l'analyse des effets des politiques d'exemption sur la motivation des prestataires de soins, leur charge de travail, la relation soignant-usager, la viabilité financière des structures sanitaires, etc. Les présentations devraient clairement identifier les facteurs qui ont favorisé ou entravé le renforcement du système de santé local.

5. La qualité des soins

Un reproche fait parfois aux politiques de gratuité— surtout quand elles sont sous-financées - est l'effet négatif qu'elles peuvent avoir sur la qualité des soins. Nous sommes à la recherche d'études ayant établi un rapport entre la mise en œuvre des politiques d'exemption et la qualité des soins offerte aux bénéficiaires.

6. Les effets sur l'équité

Si les effets des politiques d'exemption sur la hausse de l'utilisation des services gratuits sont largement partagés par la majorité des études, peu d'entre elles se sont penchées à l'accès équitable des populations. Nous sommes à la recherche d'expériences qui comparent l'accès aux soins entre les pauvres/riches ; urbains/ruraux ; proches/éloignés des structures sanitaires suite à l'introduction des politiques de gratuité. Les études documentant la distribution des bénéfices sanitaires ou économiques (étude d'incidence des bénéfices) sont également les bienvenues.

7. Coût et financement

Les politiques d'exemption requièrent que l'État se substitue aux usagers pour le financement des coûts dont ils sont exemptés. Comme tiers-payant, l'Etat peut opter pour différents types de contrat pour rémunérer les formations sanitaires. Nous sommes à la recherche de présentations méthodologiques ou empiriques sur le coût des politiques d'exemption et plus généralement sur la problématique de leur financement. Les études sur les coûts-efficacité/efficience de ces interventions sont également acceptées.

8. Les innovations méthodologiques

Les effets potentiellement multiples des politiques d'exemption posent des défis méthodologiques. Nous sommes à la recherche de communications présentant des innovations méthodologiques appliquées aux politiques d'exemption, qu'elles soient qualitatives, quantitatives ou mixtes, mais avec un potentiel sur les mesures de politique sanitaire en général.

9. Expériences : suivi, évaluation et mesure de correction

Différentes études ont montré que les politiques d'exemption avaient souvent été formulées ou mises en œuvre dans la précipitation. Nous sommes à la recherche d'interventions d'acteurs opérationnels (cellule de coordination, ONG, partenaire technique ou financier...) rapportant (1) comment, grâce à des systèmes de suivi et d'évaluation, ils ont identifié d'éventuelles faiblesses de conception ou mise en œuvre ; (2) les mesures prises pour essayer de corriger les éventuelles faiblesses originelles.

10. Dialogue entre chercheurs, décideurs et autres détenteurs de savoirs

Un des objectifs de l'atelier est de contribuer au dialogue entre différents détenteurs de savoirs. Les présentations relatives aux stratégies de gestion des savoirs et transfert de connaissances susceptibles de contribuer à de meilleures formulations ou mise en œuvre des politiques de financement sont les bienvenues. Nous serions notamment intéressés par des témoignages, basés sur les données probantes, (1) d'entrepreneurs politiques (ONG, projet...) sur leur expérience en matière de diffusion des leçons de leur expérience pilote ; (2) de facilitateurs de réseaux sur la mise en contact des différents détenteurs de savoirs ; (3) de décideurs politiques sur l'usage (ou non) qu'ils ont fait des données probantes produites par les autres parties prenantes.

Processus de soumission et de sélection

Un comité scientifique se chargera d'évaluer les propositions reçues. Seules les communications orales ou les affiches jugées pertinentes et en lien avec la thématique de l'atelier seront retenues. Les résumés peuvent être soumis en anglais ou en français. Il est demandé aux candidats de soumettre des résumés courts (ne dépassant pas 500 mots) mais suffisamment clairs et précis pour permettre au comité scientifique d'apprécier la pertinence de la communication.

La structure générale de la soumission selon le type de l'étude est la suivante :

Recherche (questions 1 à 7)	Intervention et témoignage (questions 9 et 10)	Approche méthodologique (question 8)
-Titre - Introduction/contexte - Objectif principal de l'étude - Méthodes utilisées - Résultats de l'étude - Discussions	- Titre - Problème - Intervention ou processus - Résultats - Leçons apprises pour les politiques Ou - Politique initiale - Problème identifié - Mesures prises - Résultats - Leçons	- Titre - Problématique - Proposition méthodologique - Illustration - Discussions

Les soumissions de type panel sont également acceptées. Les communications relatives au panel devront être soumises selon le format présenté ci-dessus. Il est également demandé d'identifier un organisateur ou un président du panel proposé.

Au stade actuel, nous ne pouvons garantir que l'acceptation d'une soumission donne droit à une prise en charge de la participation du postulant. Le comité d'organisation encourage fortement les candidats à explorer leur propre source de financement.

Principales échéances

15 mai 2013	Début de soumission des propositions de communication
30 juin 2013	Date limite de dépôt des propositions de communication
15 août 2013	Notification aux auteurs des communications retenues
30 septembre 2013	Programme provisoire partagé

Contacts du Comité organisateur

Pour toutes informations complémentaires concernant la conférence et/ou la soumission des communications, vous pouvez contacter le comité d'organisation de la conférence en envoyant un mail à : cdp.afss@gmail.com;

Communication au sujet de la conférence

Le website d'inscription de la conférence est le suivant : <http://ouagadougou2013.sciencesconf.org>

C'est sur ce site que seront partagées toutes les informations sur l'organisation de la conférence.

Le blog officiel pour les partages sur le contenu sera : <http://www.healthfinancingafrica.org/>. A noter, que le blog Health Financing in Africa est déjà intéressé par des contributions de maximum 1.000 mots relatifs aux thèmes de la conférence (voir formulaire de soumission).

Il est également recommandé aux experts et chercheurs intéressés par cette conférence à s'inscrire au groupe de discussion en ligne de la Communauté de Pratique Accès Financier aux Services de Santé (<https://groups.google.com/forum/#!forum/cop-financial-access-health-services>).